



Combien de procurations bancaires a t'on le droit d'établir

Par **CRIS55_old**, le **15/06/2009** à **16:09**

Bonjour,
Pouvez-vous me dire à combien de personnes j'ai le droit de donner une procuration bancaire, (pour des retraits d'argent sur mon compte par exemple) ?
Merci de votre réponse. Cordiales salutations. CRIS.

Par **Tisuisse**, le **20/06/2009** à **13:54**

Bonjour,

Inutile de multiplier les posts sur un même sujet. Les juristes qui répondent, de façon bénévole, ont souvent une activité professionnelle et donc ne peuvent pas étudier les demandes aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient. Soyez donc patient, merci d'avance.

Par ailleurs, votre banque est à même de répondre à votre question.

Par **CRIS55_old**, le **20/06/2009** à **16:01**

Merci Tisuisse de votre message,

Je suis désolée d'avoir posé ma question plusieurs fois, mais c'est tout simplement parce que

n'ayant pas eu de réponse je pensais ne pas l'avoir classée dans la bonne catégorie (droit en général, droit bancaire...).

Toutes mes excuses encore, bravo pour votre site qui est génial et merci à toutes ces personnes qui répondent à nos questions.

CRIS

Par **Patricia**, le **20/06/2009** à **17:56**

Bonsoir,

Plusieurs mandataires peuvent être autorisés à faire fonctionner le compte.

Je ne sais pas si le nombre est identique à toutes les banque, voyez auprès d'un conseiller financier de votre agence.

Méfiance dans ce principe de plusieurs procurations. Je vous conseille de bien vous renseigner avant les formalités.

Par **CRIS55_old**, le **20/06/2009** à **19:19**

Merci Patricia,

Je ne manquerai pas de me renseigner plus précisément à ma banque.

Cordialement,

CRIS.